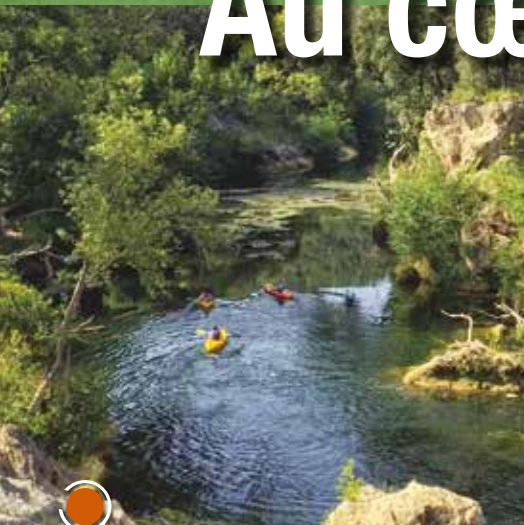




Au cœur du territoire



Dans ce magazine : Élection du nouveau Président... Planète CAVEM revient pour une soirée « climat »... Lutte contre les chenilles processionnaires du pin... L'innovation de la ferme pilote Hélio... Le programme « Rénover pour habiter mieux » renouvelé... Un nouveau guide pour mieux trier... Installation de l'école des scaphandriers... Nouvelle vie du Château Gallieni... Inauguration du nouveau réseau Agglobus... Popularité en hausse pour Estérel Côte d'Azur... Signature du Contrat de l'Eau... Des rendez-vous santé gratuits et ouverts à tous... Réalisation d'un passage souterrain sur la RDN7... Nouvelle équipe du SRVB...



SOMMAIRE

4-5 > Élection du nouveau
Président de la CAVEM

6 > Planète CAVEM revient
pour une soirée « climat »



7 > À l'attaque des chenilles
processionnaires du pin

8 > La nuit de la chauve-souris

9 > À la découverte
de la ferme pilote Hélios



> La CAVEM et la CCI ensemble
pour un programme territorial

10-11 > Le nouveau guide pour mieux trier

12 > Latitude 45 pour l'emploi
des + de 45 ans
> Une convention pour favoriser
l'orientation professionnelle

13 > L'école des scaphandriers
s'installe sur le territoire



> L'Institut Maritime de l'Estérel
dans les locaux de la CAVEM



14 > Opération « Booster entreprises »
> Une nouvelle vie
pour le Château Gallieni

15-19 > Agglobus a fait sa rentrée



20 > Le programme « Rénover
pour habiter mieux » renouvelé

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

À quoi sert la CAVEM ?

Combien de fois entend-on cette question ? Et pourtant l'économie locale, l'énergie, la protection de l'environnement, les transports, l'eau et l'assainissement, les déchets, le logement social, la lutte contre les inondations, les infrastructures numériques, le soutien aux grands clubs sportifs, le Théâtre Intercommunal Le Forum et sa programmation etc... Ce sont autant de sujets portés par la communauté d'agglomération qui représentent aujourd'hui une partie du Bonheur Intérieur Brut des habitants.

La CAVEM n'est donc pas un sigle parmi d'autres, une simple couche du millefeuille administratif français, la partie superflue d'une fiscalité globale ressentie injuste. Elle est la mutuelle créée par les 5 communes pour gérer plus rationnellement des compétences qui pouvaient être mises en commun afin d'avancer intelligemment dans le respect de la particularité de chacune des villes.

Il faut donc prendre toute la mesure des transformations gigantesques qui sont en cours et qui arrivent à moyen terme portées entre autres par le numérique. Les collectivités de notre territoire se doivent d'accompagner cette transition et la CAVEM dans l'exécution des 18 compétences importantes que les 5 communes lui ont confiées entend prendre toute sa part dans ce grand chantier : tel est le problème posé à notre gouvernance.

Quel sera à moyen terme notre habitat ? Quels visages auront les « villes intelligentes » de demain dans lesquelles nous vivrons ? Comment nous déplacerons-nous ? Quel rapport entretiendrons-nous avec notre environnement ? Comment gérerons-nous nos déchets, nos ressources, notre énergie ? Quels seront les emplois qualifiés qui émergeront ? Ce sont les réponses à ces questions que la CAVEM apportera en conduisant des politiques ambitieuses de développement économique, de développement durable, d'énergie, de mobilité, de déchets, de logement social, de gestion des milieux aquatiques, d'infrastructures numériques, et en promouvant toutes nos actions qui participent à la recherche d'un équilibre territorial.

Sur tous ces fronts, nous sommes en mouvement. Nous tirons d'un passé récent le socle nécessaire et nous avons encore les moyens pour impulser une dynamique de transformation. Une chance que d'autres territoires en déclin industriel ne partagent pas.

Nous innovons et nous allons continuer à innover sur ces thèmes majeurs.



21-23 > Une popularité en hausse pour Estérel Côte d'Azur

24-25 > Le Contrat de l'Eau a été signé

26 > Des rendez-vous santé gratuits et ouverts à tous

27 > La CAVEM réalise un passage souterrain sur la RDN7

28 > Une nouvelle équipe pour le SRVVB



Roland BERTORA

Président de la
Communauté d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée



www.cavem.fr





Roland BERTORA, élu Président de la CAVEM

INTRONISÉ PRÉSIDENT DE LA CAVEM VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 ROLAND BERTORA A ÉTÉ ÉLU À LA MAJORITÉ. IL SUCCÈDE AINSI JUSQU'EN 2020 À GEORGES GINESTA QUI A LAISSÉ SON POSTE VACANT.

🕒 **Devant l'assemblée qui l'a élu, Roland BERTORA a tenu son premier discours. En voici quelques extraits.**

« Lorsqu'en avril 2014 vous m'avez confié la responsabilité d'assurer comme Vice-Président les délégations que représentent les Finances et le Développement Économique, je n'étais assurément pas prédisposé pour autre chose. Ma seule ambition était de mener le mieux possible cette double tâche même si elle s'est souvent étendue spontanément à d'autres domaines.

J'ai fait de mon mieux avec pour seul militantisme la recherche des meilleures solutions pour ce territoire au moment même où la chute des recettes provenant des dotations de l'État rendait cet exercice difficile.

Une recherche énergique de solutions financières innovantes nous a conduits en 2 ans, avec l'aide de certaines d'entre vous que je remercie, à rechercher avec succès d'autres moyens : un CRET (Contrat Régional d'Équilibre Territorial de 8 M€) signé avec la Région, un Contrat de Territoire très positif avec l'Agence de l'Eau pour nos réseaux (12 M€), un avenant créateur de ressources importantes pour la station d'épuration du Reyran (3 M€), un Projet Urbain Partenarial (PUP) pour le financement du carrefour A8 (3 M€), des subventions exceptionnelles du Conseil Départemental, un partenariat avec l'Établissement Public Foncier Régional, la mobilisation de Fonds Européens inédits... soit près de 30 M€ venus d'ailleurs en 3 ans. Au plan économique, nous avons multiplié les initiatives pour l'accompagnement de la création et de la croissance des start-ups locales, investi sur les parcs

d'activités, suscité de nouvelles initiatives de formation, accompagné la naissance d'un territoire numérique compétitif, jeté les bases d'une économie circulaire réaliste.

Au cours des 13 années Fréjus/Saint-Raphaël puis des 4 années CAVEM, l'institution intercommunale sous la conduite de son Président fondateur et historique, a beaucoup fait. Elle a balisé le territoire par des investissements et des initiatives qui ont construit un cadre de vie attractif et reconnu. Aujourd'hui, dans les circonstances exceptionnelles que crée le choix de Georges GINESTA, un certain nombre de mes collègues m'ont incité à faire le pas. Je compte donc l'assumer si vous en décidez ainsi... » « ... »

« ... Nous sommes donc au cœur des changements en cours, au cœur de cette transition qu'il faut réussir... C'est un grand chantier. Il y faudra de l'énergie, du respect des autres, de la détermination, de l'envie. C'est ce que je vous propose... Nous formons, je pense, avec les Vice-Présidents qui composent l'exécutif, un ensemble homogène solidaire et mobilisé qui a démontré son efficacité durant les 3 ans et demi écoulés. Cette efficacité c'est aussi celle d'une administration peu nombreuse et motivée qui va souvent au-delà de sa définition. C'est dans une configuration identique que je vous propose de continuer notre action pour savoir dépasser l'individualisme, et pour réunir les particularités de chaque ville dans une intercommunalité positive... »

BIO EXPRESS

Retraité de la fonction publique depuis 2014, après avoir été Directeur Général des Services de la ville de Saint-Raphaël en qualité d'Administrateur Territorial, grade ultime de la fonction publique territoriale, Roland BERTORA devient Vice-Président de la CAVEM délégué aux Finances et au Développement Économique ainsi que Vice-Président du SMIDDEV. Il s'est impliqué dans tous les grands dossiers de l'agglomération. Aujourd'hui Président de la CAVEM, il est également conseiller municipal de la ville de Saint-Raphaël.

ENTRETIEN AVEC ROLAND BERTORA

Comment abordez-vous cette Présidence ?

Je connais bien ce territoire... du Val d'Esquières au Trayas, du Mont Vinaigre aux trois Croix du Rocher. Je pense avoir parcouru à pied, et sur deux ou quatre roues, chacun des 357 km² qui le composent. Cette connaissance est une condition première... mais il y en a d'autres que je veux exposer clairement.

Il s'agit pour moi d'un engagement jusqu'à la fin de ce mandat, ensuite une autre génération gèrera la CAVEM. Mon éthique sera celle de la coopération des 5 communes sur les 18 compétences majeures que poursuit la CAVEM. Il est d'ailleurs nécessaire de faire une pause dans l'intégration de nouvelles compétences.

La Loi NOTRe nous a apporté un cortège de difficultés qu'il nous faut assimiler et gérer. Nous mettrons 2 ans à le faire.

Comment se situe aujourd'hui pour vous la CAVEM au regard des compétences qu'elle doit continuer de gérer ?

La CAVEM détient une partie de la réponse à plusieurs interrogations fondamentales jusqu'à horizon 2020. Pour preuve quelques exemples de solutions déjà mises en œuvre pour :

- › L'habitat : le Programme Local de l'Habitat (PLH) répond clairement à nos besoins. Si nous savons le mener à terme.
- › L'eau : le syndicat de l'eau (SEVE) a prévu la ressource et le Contrat de Territoire de l'Eau sa qualité.
- › L'énergie : nous produirons dès 2020 plus d'un quart du gaz nécessaire à notre territoire.

- › L'emploi : nos gros investissements vont créer les conditions d'un redéploiement sur les métiers d'avenir.
- › La formation : les premiers résultats sont déjà perceptibles et s'amplifieront pour mieux répondre à l'offre.
- › Les déchets : nous avons su au Syndicat Mixte du Développement Durable (SMIDDEV) définir une vraie politique pour n'enfouir plus que 15 % de déchets ultimes dès 2021.
- › Les inondations : les travaux engagés créeront les conditions d'une agriculture renouvelée.

Tout cela forme les métiers de la CAVEM nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques.

Si l'on devait citer un projet phare qui vous tient à cœur ?

Il ne s'agit pas d'un projet mais plutôt d'une manière de concevoir l'avenir.

Au plan international et national, la COP 21 explicite bien une forme d'évolution dans le domaine de l'environnement et de l'acceptation de l'impératif écologique.

Au plan local, j'appellerai « transition 21 » la politique que nous allons conduire pour que dans nos domaines de compétences l'épuisement d'un système de valeurs ressenti comme inéluctable laisse la place, à moyen terme, à un territoire toujours plus moderne prêt pour les nouvelles façons de penser et d'agir.



ENVIRONNEMENT

Planète CAVEM revient pour une soirée « climat »

JOURNÉE MONDIALE DU CLIMAT, LE 8 DÉCEMBRE, PLANÈTE CAVEM VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL POUR VOUS PRÉSENTER SON ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

🌿 **Une soirée rythmée** par Bernard PERSIA avec au programme, une animation interactive de Bio-sphère. Cette dernière précédera **la conférence du Climatologue Jean JOUZEL**, ancien Vice-Président du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat et Prix Nobel de la paix 2007. Elle évoquera :

« Le réchauffement climatique du global au local, ses causes, ses conséquences... et comment agir », point d'orgue de l'événement.

Puis cocktail dînatoire, projection du film

« **une suite qui dérange, le temps de l'action** »

montrant l'engagement sans relâche de l'ex Vice-Président des États-Unis, **Al Gore**. Parce que les solutions doivent être portées par l'action politique, cette soirée s'ouvrira avec Roland BERTORA, Président de la CAVEM et Nello BROGLIO, Vice-Président

de la CAVEM délégué au développement durable et à la protection de l'environnement. Ils présenteront les actions déjà engagées par la CAVEM pour lutter contre le dérèglement climatique : la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, les démarches d'économie circulaire, le Plan Climat Air Energie Territorial, et la nécessité de s'adapter aux vulnérabilités du territoire notamment aux risques d'inondations, de submersions côtières et d'incendies de forêt etc.



🌿 RÉSERVATION

conseillée avant le 1^{er} décembre au 04 94 95 55 55
ou à environnement@cavem.fr



167 sites surveillés, traités et contrôlés sur le territoire de la CAVEM



42 sont des établissements scolaires et assimilés

À l'attaque des chenilles processionnaires du pin

DEPUIS LA MI-OCTOBRE, LA CAVEM LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES QUI S'EN PRENNENT AUX ARBRES. UNE OPÉRATION À LAQUELLE LES PARTICULIERS PEUVENT AUSSI PRENDRE PART DANS LE DOMAINE PRIVÉ.

La lutte contre les nuisibles se poursuit.

Après avoir lutté tout l'été contre les moustiques, le Service Intercommunal de Démoustication (SID) s'attaque aux chenilles processionnaires du pin. Devenu un problème de santé publique, cet insecte qui provoque des défoliations des arbres en se nourrissant de leurs aiguilles, est à la fois dangereux pour l'homme et les animaux en raison de ses poils urticants. Les arbres de certaines zones sensibles accueillant des enfants sont traités en priorité. Les interventions dans l'enceinte des établissements scolaires ont lieu lors des vacances de la Toussaint afin d'éviter le contact aux produits utilisés même si ceux-ci ne sont en aucun cas dangereux.

D'autres arbres présents sur des secteurs moins sensibles mais susceptibles d'être fréquentés par le public ou d'entraîner une prolifération de chenilles processionnaires en milieux urbains font également l'objet d'une surveillance et de traitements préventifs.

Des traitements 100 % bio

Le traitement a commencé mi-octobre par voie terrestre et de nuit à l'aide de canons nébulisateurs. Il s'agit là d'une lutte microbiologique consistant à pulvériser une substance contenant une bactérie létale pour la chenille sur les aiguilles des arbres infestés ou susceptibles de l'être.

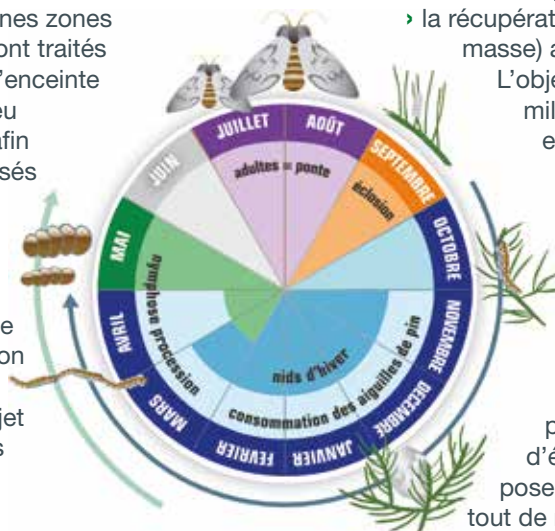


Un procédé simple et 100 % bio. La lutte contre ces nuisibles s'effectue également à la fin de l'hiver et au printemps, les agents du Service de démoustication procèdent à des opérations complémentaires telles que :

- l'échenillage, c'est à dire la suppression des nids accessibles depuis le sol,
 - l'installation d'éco pièges,
 - la récupération des chenilles en procession (en masse) avant leur enfouissement,
- L'objectif étant de réguler la population en milieu urbain afin d'éviter tout contact entre les chenilles et la population ou les animaux de compagnie.

Vous aussi, vous pouvez agir

Le Service de démoustication intervient uniquement dans le domaine public, il est donc essentiel que chaque particulier s'investisse dans cette lutte sur le secteur privé. Pour cela procéder à l'échenillage, l'installation d'éco pièges, de bandes gluantes ou la pose de nichoirs à mésanges. Attention tout de même à porter des équipements de protection pour se protéger des poils urticants même si le nid est vide. Par ailleurs, tous les traitements phytosanitaires (microbiologiques) et curatifs (chimiques) doivent être réalisés par des professionnels agréés.



► N°Vert 0 800 10 40 11



Il était une fois la nuit de la chauve-souris



POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA CAVEM ORGANISAIT SUR SON TERRITOIRE « LA NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS ». UN ÉVÉNEMENT IDÉAL POUR MIEUX CONNAÎTRE CES ANIMAUX MÉCONNUS DU GRAND PUBLIC QUI S'EST DÉROULÉ LE 25 JUILLET À PUGET SUR ARGENS ET LE 27 JUILLET AUX ADRETS DE L'ESTÉREL.

🌐 **Événement mondial**, la Nuit Internationale de la Chauve-souris regroupe plus d'une trentaine de pays. L'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, et le Mexique ont entre autres pris part à l'événement. La CAVEM était également présente pour la quatrième année consécutive. L'occasion idéale pour le grand public de venir à la rencontre de ces animaux peu connus, et de stopper tous les préjugés sur ces mammifères nocturnes peu aimés ces dernières années mais qui deviennent de plus en plus admirés. Les deux événements ont été encadrés par des animateurs de Natura 2000 du service environnement de la CAVEM ainsi que les communes des Adrets de l'Estérel et de Puget sur Argens.

Une nouveauté cette année :
il était une fois une chauve-souris, ni chauve ni souris
 Grande nouveauté de cette année, la présence du jeune

conteur Marien GUILLE qui a pris part aux balades avec un conte mis en scène et écrit spécifiquement pour l'occasion. Comble de l'histoire, les chauves-souris se sont mêlées au spectacle avec un ballet aérien à la fin du conte.

Une balade au plus près des « belles-de-nuit »

Les deux soirées ont été rythmées par des conférences, diaporamas et sorties nocturnes où le public a pu s'émerveiller devant le système de chasse des chauves-souris, mais aussi découvrir leur cri perceptible grâce aux sonars. Pour débiter ces soirées, le film « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tanguy STOECKLÉ a été projeté. Ce dernier a laissé place à une conférence-débat animée par Dominique ROMBAUT, spécialiste des chauves-souris. Enfin, avec l'arrivée de la nuit, une balade nocturne a été organisée pour écouter les « belles-de-nuit », munis d'enregistreurs d'ultrasons et de lampes torches. Ces balades ont eu lieu au cœur de la forêt communale de la Lieutenante à Puget sur Argens et au sein du village des Adrets de l'Estérel.

À découvrir : quand le soleil produit de l'eau potable

IMPLIQUÉE DANS LES PROBLÉMATIQUES D'ENVIRONNEMENT ET D'EAU, LA CAVEM A SOUHAITÉ, EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL, ACCUEILLIR SUR LE TERRITOIRE UNE FERME PILOTE HÉLIO AFIN DE PRÉSENTER UN PROCESSUS INNOVANT DE FABRICATION D'EAU POTABLE À PARTIR D'EAU DE MER

🔗 **Développée par la société Marine Tech**, cette technologie primée lors du concours « Var Terre d'Innovation 2017 » est implantée sur le port de Saint-Raphaël depuis fin septembre 2017. La ferme pilote Hélios, composée de cinq sphères, permet de présenter la technologie innovante et de communiquer auprès du public sur les enjeux liés à l'environnement et à la gestion de l'eau. Grâce à cette innovation, il est possible

d'obtenir de l'eau potable à partir d'eau de mer en utilisant cent pour cent d'énergies renouvelables. Peu coûteux et autonome, ce projet pourrait révolutionner la production d'eau et ainsi réduire de nombreux problèmes dans les pays qui en manquent. La taille des fermes est amenée à varier selon les besoins en eau, à savoir que chacune des sphères peut produire dix litres d'eau potable par jour selon l'ensoleillement.



La CAVEM et la CCI entrent dans le programme Territorial de Synergie Inter-entreprises

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LA CAVEM S'ENGAGE DANS CE PROGRAMME TERRITORIAL, BASÉ SUR LES ÉCHANGES DE FLUX ET DE SYNERGIES INTER-ENTREPRISES.

🔗 **Engagée depuis deux ans** dans une démarche d'économie circulaire, la CAVEM est devenue un territoire pilote à l'échelle régionale. Cette démarche ambitieuse s'affirme comme une solution pour une croissance durable et maîtrisée. Dans l'objectif d'amplifier les impacts de ce cercle vertueux, la CAVEM et la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) du Var mettent en place une coopération locale inter-entreprises à travers ce programme.

Créé par l'Institut de l'Économie circulaire, ce dernier a déjà fait ses preuves Outre-Manche et dans quelques régions de France (entre autres en Bretagne). Le programme consiste en la réalisation d'ateliers d'échanges de flux et l'identification de synergies entre les entreprises. Des initiatives mises en place dans les parcs d'activités comme la réutilisation de cartons dans la manutention ou le réemploi des produits alimentaires invendus et défraîchis sont en cours.

🔗 DÉFINITIONS

L'économie circulaire est une démarche qui vise à mieux gérer les ressources devenues rares et précieuses. Alternative au modèle classique « consommer puis jeter », elle propose l'écoconception, le réemploi, le recyclage et la réparation des produits.

Flux : ensemble des échanges réels et monétaires se produisant entre les divers agents de la vie économique.

Trions +, recyclons + : un guide du tri avec des consignes ultra simples pour un tri efficace

CET ÉTÉ, LE SYNDICAT MIXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST-VAR A PUBLIÉ UN GUIDE DU TRI POUR AIDER LES HABITANTS À TRIER PLUS FACILEMENT LEURS DÉCHETS.

☺ **Un petit pas pour l'homme**, un bond de géant pour l'humanité. Cette phrase pourrait résumer à merveille l'importance du tri : prendre quelques minutes pour sauver la planète. Le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var rappelle les bons gestes à adopter pour trier les déchets à travers un guide gratuit que vous pouvez obtenir à l'accueil des Mairies et à la CAVEM.

Des poubelles ou conteneurs à domicile pour tous vos déchets ménagers

- › Des **poubelles Jaunes** pour : tous les emballages en plastique, papier, carton et métal. Inutile de les nettoyer mais les vider et les jeter sans les emboîter.
- › Des **containers Bleus** pour : le papier. Inutile de le déchirer et d'enlever les agrafes.
- › Des **containers Verts** pour : les bouteilles et pots en verre. Attention toutefois à ne pas y jeter tous vos objets en verre, tels que les verres, capsules etc. En plus d'être bénéfique pour la nature, ce tri permet de reverser 2 euros au comité du Var de la ligue contre le cancer pour une tonne de verre triée. De plus recycler du verre coûte dix fois moins cher que de l'enfourir.



- › Des **poubelles Grises ou Vertes** pour : tous les déchets non-recyclables.
- › Le **composteur** : installé dans votre jardin pour vos déchets de cuisine et de jardin, il vous permet d'obtenir un engrais naturel en quelques mois. Disponible auprès des mairies à 10 euros.
- › Des **containers à textiles** pour : vos draps, sacs, chaussures attachées ensemble, vêtements etc.

➤ **Recycler un déchet coûte 5 fois moins cher que de l'enfouir en décharge et préserve notre environnement.**



Des solutions existent également avec les déchèteries (voir encadré) présentes dans l'agglomération qui peuvent accueillir du métal, des déchets verts, de l'électroménager, des cartons, des déchets toxiques etc. Dans les magasins, des bacs sont mis en place pour récolter des piles, des lampes ou des petits appareils électroménagers. Les médicaments

et les déchets piquants-tranchants des personnes en auto-traitement sont à rapporter en pharmacie. En plus d'être bénéfique pour l'environnement, le tri est aussi efficace pour réduire vos dépenses.

▶ **N°Vert 0 800 808 233**



€ À SAVOIR

Sur les 100 000 tonnes de déchets collectés, on dénombre aujourd'hui que 50 % d'entre eux sont valorisés. Un chiffre en nette progression qui devrait permettre à la courbe des déchets recyclés de passer devant celle des déchets enfouis. Pour y parvenir, des projets sont prévus comme la construction d'une unité de valorisation.

€ LES DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAVEM

- › Les Adrets de l'Estérel :
Plan Grimaud,
route de Montauroux
06 81 53 75 65
- › Fréjus : Quartier de la Palissade
04 94 53 31 29
- › Puget sur Argens :
590 chemin des plaines
04 94 45 63 09
- › Roquebrune-sur-Argens : quai
de transit des déchets verts à
la Bouverie et aux Issambres -
04 94 19 59 28
- › Saint-Raphaël :
291 boulevard du Cerceron
04 94 40 59 20



ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Latitude 45 : le rendez-vous de l'emploi des + de 45 ans

LA MAISON DE L'EMPLOI A ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA CAVEM ET PÔLE EMPLOI L'ÉVÉNEMENT LATITUDE 45, LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL.



20 entreprises et 10 partenaires au rendez-vous



1400 visiteurs



30 % des demandeurs d'emploi sur l'Est-Var ont plus de 50 ans



2 940 demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans sur la CAVEM

☞ **Ne plus avoir de travail après 45 ans**, un phénomène de plus en plus fréquent et redouté. Difficile de retrouver un emploi une fois le cap des 40-50 ans passés. Latitude 45 réunit pour la cinquième édition de nombreux partenaires afin de répondre individuellement à chaque question, mais aussi pour permettre aux candidats de rencontrer directement des

employeurs ayant des besoins en recrutement correspondant à leur tranche d'âge. En plus de cet espace recrutement, trois autres pôles étaient aménagés pour aborder des thèmes comme l'orientation/formation, la transition numérique pour assimiler les techniques de recherches d'emploi ou encore le développement personnel pour travailler sa confiance en soi.

Une convention pour favoriser l'orientation professionnelle

LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI SE SONT RÉUNIS LE 19 SEPTEMBRE 2017 POUR UN SÉMINAIRE. ILS ONT ACTÉ UNE CONVENTION POUR CRÉER UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL D'ORIENTATION.

☞ **Impliqué dans les domaines** de la formation et de l'orientation professionnelle, Roland BERTORA était présent à la signature de la convention constitutive du Service Public Régional d'Orientation. Un service sous la responsabilité de la région PACA qui en a transmis l'animation à la Mission Locale Est-Var dont le Président est Claude FOURNET. Un séminaire de travail a permis de réunir 160 professionnels appartenant aux divers secteurs de l'emploi de l'Est Var et du golfe de Saint-Tropez pour acter cette signature. Cette convention a pour objectif de faciliter et renforcer la coopération entre les acteurs du territoire. Elle constitue également un moyen de communiquer auprès du grand public sur les services proposés en matière d'orientation professionnelle. Une offre qui devrait faciliter l'orientation sur le secteur de l'Est-Var et du Golfe de Saint-Tropez. André CHAUVET, sociologue de renommée internationale a participé à cette journée.



L'école des scaphandriers s'installe à la Base Nature à Fréjus

DÉPLACÉE DE SAINT-MANDRIER À FRÉJUS, L'ÉCOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS S'EST INSTALLÉE À LA BASE NATURE. UN DÉMÉNAGEMENT FINANCÉ NOTAMMENT PAR LA CAVEM QUI A PARTICIPÉ À LA RÉNOVATION DES LOCAUX MUNICIPAUX DANS LE CADRE DE SON SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES PROFESSIONNELLES SUR LE TERRITOIRE.

🔗 **Ce métier qui sort** de l'ordinaire est porté par trois écoles en France. L'une d'elles a choisi de s'implanter à Fréjus avec des promotions de douze élèves qui se succèdent au rythme de cinq sessions de onze semaines chacune. Une formation pour devenir scaphandrier comportant de nombreux exercices effectués à la Base Nature au sein de l'ex Centre de Formation d'Apprentis (CFA) rénové en partie grâce, notamment, à un financement à hauteur de 232 350 euros de la CAVEM. D'autres entraînements se déroulent au camp marin du 21^e RIMa. C'est dans des bassins ou dans un caisson hyperbare que

les stagiaires découvrent ce métier, puis en mer, en fleuve et en lac. Souder, assainir, fixer, toutes ces manipulations se font sous l'eau, avec un équipement assez lourd. Un métier dangereux qui peut se dérouler dans des eaux agitées, opaques, sur des plates-formes pétrolières, dans des centrales nucléaires, et tout autre liquide. Une fois diplômés, les futurs professionnels sont amenés à exercer leur activité dans la France entière, en Europe, et à se déplacer sur toutes les mers du globe. Une école créée en 2013 et qui a déjà acquis une bonne réputation.



🔗 **CONTACT**
04 94 54 01 01 ou www.ens-france.com



L'Institut Maritime de l'Estérel accueilli dans les locaux de la CAVEM

L'INSTITUT MARITIME DE L'ESTÉREL, ASSOCIATION AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DISPENSE SES FORMATIONS DANS LES LOCAUX DE LA CAVEM, AU SEIN DU PARC EPSILON.

🔗 **Ces dernières années**, les activités maritimes se sont considérablement développées et de nouveaux emplois ont été créés sur le littoral. Pour ces métiers particulièrement qualifiés, il est indispensable de disposer de certaines compétences, réglementairement encadrées. L'Institut Maritime de l'Estérel assure la formation pour ces métiers. Le premier niveau est celui du Certificat de base à la sécurité (lutte contre l'incendie, survie en mer, premiers secours...)

qui s'effectue en 55 heures. Pour des formations plus poussées, module voile, Certificat de Matelot Pont, Capitaine 200, les stagiaires sont évalués durant toute la formation et une note moyenne de 10/20 est exigée pour l'obtention du diplôme. Ces formations sont dispensées sur plusieurs centaines d'heures. Elles demandent à être suivies dans des locaux appropriés et dotés d'équipements spécifiques. En soutien à la formation professionnelle, c'est pour répondre à ce besoin que la CAVEM a mis à disposition des salles dans ses locaux au Parc Epsilon. En 2018, l'Institut Maritime de l'Estérel développera et enrichira son offre de formation.

🔗 **CONTACT**
04 94 45 53 58 ou www.institut-maritime-esterel.org

L'événement pour « booster » les jeunes dirigeants d'entreprises

ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR LA CAVEM ET L'UNION PATRONALE DU VAR (UPV), L'OPÉRATION « BOOSTER ENTREPRISES » A PERMIS À DIX JEUNES DIRIGEANTS DE DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES.

☞ **Du 6 au 8 octobre 2017**, dix jeunes dirigeants locaux dont l'entreprise a entre six mois et trois ans d'existence ont été mis à l'honneur dans le cadre de la quinzaine de l'entreprise (à suivre dans le prochain magazine). Un week-end qui a permis à ces chefs d'entreprises, à travers différents ateliers, de mieux appréhender les compétences requises pour gérer leur activité et affiner leur stratégie. Le vendredi 6, au soir, les différents partenaires de l'opération ont été remerciés par Messieurs Bernard LECAT, de l'UPV et Roland BERTORA, de la CAVEM et les duos « parrains/boostés » ont été présentés.

Chaque jeune dirigeant bénéficiera de l'écoute et des conseils d'un parrain, chef d'entreprise expérimenté, qui l'accompagnera et lui fera profiter de son expérience pendant un an. Le samedi 7 et dimanche 8, étaient consacrés aux ateliers pratiques, théoriques et mises en situation animés par des experts bénévoles, pour finir sur un grand oral avec le concours de « pitches » devant un jury composé de partenaires, parrains et formateurs. Le but était de présenter l'entreprise en moins d'une minute et de façon convaincante.



28
28 partenaires

3
3 jours d'événements

10
10 jeunes entrepreneurs

Une nouvelle vie pour le Château Gallieni

LES GRANDS TRAVAUX SONT LANCÉS AU SEIN DE CETTE INFRASTRUCTURE QUI RELÈVE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION. DES DÉMOLITIONS DES OUVRAGES ATTENANTS ET UNE RÉNOVATION DU CHÂTEAU SONT PRÉVUES POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2019.



☞ **Acquis par la CAVEM en 1999** après l'avoir acheté au Ministère de la Défense, le château Gallieni a connu des travaux de rénovation à l'extérieur du bâtiment (entre autres de toiture, façades, huisseries, etc.). La communauté d'agglomération nourrit de grands projets pour cet édifice. Début octobre, une opération de désamiantage précédant la démolition de l'aile Ouest et des garages a été lancée. Si le plan de retrait dure environ un mois, le début de l'opération doit commencer début novembre.

Tandis que la façade du château restera intacte, l'intérieur sera entièrement rénové avec notamment la construction d'un ascenseur. En outre, la parcelle devrait être remaniée pour créer du stationnement. Sur le bâtiment, c'est environ 380m² qui devraient être réhabilités pour le dernier trimestre de 2018. Une infrastructure que la CAVEM souhaiterait dédier à l'accueil de jeunes entreprises, auxquelles seraient proposés des services à haute valeur ajoutée.

INAUGURATION DU NOUVEAU RÉSEAU AGGLOBUS





Inauguration du nouveau réseau Agglobus

GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM AINSI QUE LES MAIRES DE L'AGGLOMÉRATION ONT INAUGURÉ LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORTS AGGLOBUS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2017.

🔗 **Une flotte de bus complètement renouvelée** et à la pointe de la technologie circule dans l'agglomération depuis le 4 septembre. Avec un confort optimal, un design moderne et une amélioration de la sécurité, les usagers peuvent voyager sereins lors de leurs déplacements.

Des technologies de pointe

En renforçant le confort, et en rendant ces bus accessibles à tous, le nombre de passagers devrait augmenter. Des nouveautés qui en font l'un des réseaux les plus performants de la Région Côte d'Azur.

Parmi les nouvelles technologies :

- un système de billettique où l'insertion du ticket n'est plus nécessaire;
- des caméras de vidéosurveillance;
- des ports USB;
- un système de géolocalisation;
- des écrans pour annoncer les arrêts de manière visuelle, sonore, ainsi qu'en langue des signes.

Au niveau des véhicules, du changement a également été apporté avec une toute nouvelle génération de bus et de cars. L'ensemble de la flotte possède les dernières options, répond aux normes pour les personnes à mobilité réduite et également à la norme Euro 6 garantissant ainsi une diminution des émissions de CO₂.

Réduire les émissions de CO₂

Certains itinéraires ainsi que certaines lignes ont été modifiés afin de desservir au mieux l'ensemble du territoire des différentes communes de la CAVEM. Les dessertes sur les zones d'activité ont été développées, tout en maintenant des lignes scolaires. Un réseau de transport à la demande a été également mis en place sur trois secteurs pour satisfaire un maximum d'usagers et inciter les habitants à laisser leur voiture de côté pour privilégier le bus et réduire les émissions de CO₂. De plus, quatre lignes sont assurées par des navettes électriques, plus écologiques.

TRANSPORT

➤ Entretien avec Catherine ROUBEUF

VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM DÉLÉGUÉE AUX TRANSPORTS PUBLICS, CATHERINE ROUBEUF REVIENT SUR LES NOUVEAUTÉS ET LES SPÉCIFICITÉS DU RÉSEAU AGGLOBUS.

Parmi les nouveautés de ce réseau, les Transports À la Demande (TAD). De quoi s'agit-il concrètement ?

En complément de certaines lignes régulières, les usagers peuvent avoir recours au Transport À la Demande pendant les heures creuses. Ainsi, en appelant au plus tard la veille du déplacement avant 17h le numéro 04 83 09 81 13, il est possible de réserver un trajet. Les bus du TAD circulent 7 jours sur 7 et sur 3 secteurs : le secteur Bouverie / Roquebrune-sur-Argens, le secteur Les Adrets de l'Estérel / Saint-Jean de Cannes et le secteur Valescure / Boulouris / Dramont-Agay-Trayas. Il faut savoir que ce service fonctionne toute l'année et les week-ends. Pour en bénéficier, vous pouvez aussi bien utiliser le titre de transport Agglobus-CAVEM que les abonnements. Les pass scolaires, quant à eux, sont utilisables sur l'offre TAD uniquement pendant les vacances scolaires. Nous souhaitons étendre ce service et prolonger les horaires jusqu'à 19h30, et travaillons avec notre transporteur pour une mise en place prochainement.

Pour les scolaires, une carte est disponible avec des particularités ?

Oui, effectivement, la carte scolaire que nous proposons est valable toute l'année y compris pendant les vacances scolaires. De plus, contrairement à d'autres réseaux, cette carte est utilisable sur l'ensemble des lignes Agglobus et non uniquement sur le trajet « domicile-établissement scolaire ».

Pourquoi les tarifs ont-ils légèrement augmenté ?

Il faut rappeler que depuis dix ans, les tarifs sont restés inchangés. Au regard des études des besoins de la population en matière de transports, de la qualité de service mise en place et du matériel roulant exceptionnel obtenu qui sera bientôt rôdé aux changements, l'augmentation est mineure et vient seulement après dix ans pour une flotte tout à fait innovante. Aujourd'hui nous sommes les premiers en Région PACA à mettre en place un parc entièrement renouvelé avec un tel équipement. Les coûts restent très raisonnables : le ticket pour un voyage revient à 1,50 € et des formules cartes et abonnements intéressantes sont proposées.

Y aura-t-il des modifications à venir sur le réseau ?

C'est un nouveau réseau, et comme toute nouveauté, il y a un temps d'adaptation nécessaire qui doit s'écouler afin de créer les bons ajustements. Nous prenons en compte les retours. Le réseau n'est pas figé. Nous avons déjà effectué des modifications mais il y en aura d'autres. Il est donc indispensable que les usagers se rendent sur le site internet agglobus-cavem.com afin de suivre les évolutions et surtout les changements qui s'opèrent régulièrement.

Aujourd'hui, le territoire est-il mieux desservi ?

Oui le territoire est mieux desservi. Afin d'obtenir un réseau plus dynamique qui dessert l'ensemble de notre territoire tout en restant attentifs aux attentes des actifs et des entreprises, nous avons créé un réseau composé d'une ligne structurante « Saint-Raphaël - Fréjus - Puget sur Argens - Roquebrune-sur-Argens » et de lignes secondaires. L'ensemble des lignes se retrouvent en trois points de rassemblement : les gares routières de Saint-Raphaël et Fréjus, et le site des lycées Gallieni et Camus, qui permettent les correspondances de lignes.



INFOS PRATIQUES

Agences commerciales :
Fréjus 04 94 53 78 46 / Saint-Raphaël : 04 94 44 52 70
www.agglobus-cavem.com

POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE :

Les réservations se font uniquement par téléphone auprès d'un opérateur du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au numéro : 04 83 09 81 13 (appel local non surtaxé).
Il suffit de réserver le bus la veille avant 17h00 et d'indiquer son déplacement selon les horaires AggloBus.



DES BUS URBAINS

Tous les équipements du réseau de transports ont été renouvelés afin d'offrir un service de qualité sur l'ensemble du territoire.



DES BUS 100 % ECO

L'ensemble de la flotte répond aux normes environnementales et notamment à la norme Euro 6. Certains bus sont 100% électriques.



DES BUS EN TRANSPORT À LA DEMANDE

Un réseau de transport à la demande est mis en place afin de renforcer certaines lignes aux heures creuses ainsi que pendant les vacances scolaires et les week-ends.



DES BUS ACCESSIBLES

Les bus répondent aux normes d'accessibilité en proposant entre autres un équipement facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite.



DES BUS SCOLAIRES

Des lignes spécifiques sont mises en place pour les écoles maternelles, élémentaires et tous les établissements scolaires.

LES LIGNES SCOLAIRES

Parmi la quarantaine de lignes scolaires 18 sont dédiées aux collèges et lycées.

LES NAVETTES ÉLECTRIQUES

› NAVETTE A

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par le Boulevard de la Libération et le Port Santa Lucia

› NAVETTE B

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par l'Hôpital Bonnet et le Suveret

› NAVETTE C

Fréjus - Gare Routière > Base Nature François Léotard
> Tassigny Donadieu > Fréjus - Gare Routière
Service en boucle

› NAVETTE D

Fréjus - Gare Routière > Tassigny Donadieu > République
> Base Nature François Léotard > Fréjus - Gare Routière
Service en boucle

TRANSPORTS À LA DEMANDE

Si vous souhaitez vous déplacer avec Agglobus dans ces 3 secteurs, il vous suffit de réserver en appelant le numéro suivant : **04 83 09 81 13**

- › **SECTEUR 1** : La Bouverie / Les Garillans / Roquebrune-sur-Argens
- › **SECTEUR 2** : Les Adrets de l'Estérel / Saint-Jean de Cannes
- › **SECTEUR 3** : Saint-Raphaël Corniche d'Or /
Les Hauts de Boulouris / Valescure - Les Veyssières

LES NOUVELLES LIGNES RÉGULIÈRES

› LIGNE 1

Fréjus - Pin de la Lègue > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par Fréjus - Gare Routière et bord de mer

› LIGNE 2

Fréjus - Domaine du Capitou > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par Fréjus - Gare Routière et Lycée Camus

› LIGNE 3

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par le Lycée Camus et la Tour de Mare

› LIGNE 4

Roquebrune-sur-Argens - Les Garillans > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par Puget sur Argens et Fréjus - Gare Routière

› LIGNE 5

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël - L'Aspé
- Collège de l'Estérel
Par le Port Santa Lucia et Boulouris

› LIGNE 6

Saint-Raphaël - Barrage des Cous > Saint-Raphaël - Gare Routière
Par les Veyssières

› LIGNE 7

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël - Les Parcs
Par les Hauts de Saint-Raphaël et le Cimetière de l'Aspé

› LIGNE 8

Saint-Raphaël - Gare Routière > Saint-Raphaël
- Trayas Pointe Notre-Dame
Par Boulouris et Agay

› LIGNE 9

Fréjus / Saint-Aygulf - Grand Châteaux > Fréjus - Lycée Camus
Par Fréjus - Gare Routière (extension jusqu'aux Issambres en hiver)

› LIGNE 10

Saint-Raphaël Gare Routière > Collège de l'Estérel >
Boulouris Mairie Annexe

› LIGNE 11

Roquebrune-sur-Argens - Les Deux Collines > Fréjus - Lycée Camus
Par Puget sur Argens et Fréjus - Gare Routière

› LIGNE 12

Saint-Raphaël Gare Routière > Institut Stanislas >
Hermès Santé > Athéna

› LIGNE 13

Les Adrets de l'Estérel - L'Ubac > Fréjus - Gare Routière
Par la Tour de Mare et le Lycée Camus

› LIGNE 14

Fréjus - Gare Routière > Saint-Raphaël - Boulouris Mairie Annexe
Par Saint-Raphaël - Gare Routière



3
3 ans de programme

174
174 logements rénovés
entre 2013 et 2016

226
226 logements à rénover

RENSEIGNEMENTS
0 805 69 20 49 ou pig-cavem@citemetrie.fr

HABITAT

Le programme « Rénover pour habiter mieux » renouvelé

FORT DE SA PRÉCÉDENTE ACTION QUI S'EST TERMINÉE EN DÉCEMBRE 2016, LE PROGRAMME D'ACTION « RÉNOVER POUR HABITER MIEUX » EST RELANCÉ PAR LA CAVEM AVEC POUR OBJECTIF : RÉNOVER 226 LOGEMENTS EN TROIS ANS.

☺ **C'est bien connu**, « on ne change pas une recette qui marche » et c'est bien pour cela que la CAVEM reprend son programme « Rénover pour habiter mieux ». Le précédent programme s'était déroulé de 2013 à 2016, et avait permis la rénovation de 174 logements. Ce programme permet d'accompagner les propriétaires de logements sur le territoire afin qu'ils bénéficient, sous certaines conditions, d'aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation à l'âge ou au handicap, mais aussi pour la réhabilitation de logements dégradés voire indignes. Dans le bilan du précédent programme, 74 % des projets de travaux financés avaient permis une amélioration significative de la performance énergétique.

Des résidences principales et des résidences locatives à rénover

Les besoins de rénovation de logements privés restent très nombreux et expliquent la relance du programme pour une durée de trois ans. Sur les 226 logements que l'agglomération se fixe de rénover, 186 devraient appartenir à des propriétaires qui occupent leur logement à titre de résidence principale

et ne dépassent pas les plafonds de ressources en vigueur. Les quarante restants, devraient appartenir à des propriétaires bailleurs qui rénovent leur logement locatif et s'engagent à pratiquer un loyer maîtrisé pendant au moins 9 ans.

Des aides financières

Pour soutenir les projets de rénovation, des aides financières et fiscales seront apportées tout comme un accompagnement gratuit pris en charge par la CAVEM concernant des diagnostics techniques, des simulations financières, etc.

Ces rénovations ont pour but :

- › de lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- › de lutter contre la précarité énergétique
- › d'adapter des logements pour l'autonomie de la personne âgée et/ou handicapée
- › de développer l'offre locative à vocation sociale

Attention : ne pas commencer les travaux avant le dépôt de la demande de subvention.



TOURISME

Une popularité en hausse pour Estérel Côte d'Azur

SOUTENUE PAR LA CAVEM, L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR A APPORTÉ DES NOUVEAUTÉS À SON FONCTIONNEMENT CET ÉTÉ. DES OUTILS DE PROMOTION ONT PERMIS DE GAGNER EFFICACEMENT UNE NOTORIÉTÉ ACCRUE.

Estérel Côte d'Azur a frappé un grand coup en termes de fréquentation que ce soit avec son site internet dédié aux activités ou encore avec les réseaux sociaux.

Le bilan est plus que satisfaisant pour l'agence qui constate un accroissement spectaculaire de son nombre de vues.

Une réussite qui s'explique par la qualité des services proposés, et par sa diffusion.

Un des éléments phares est son guide de loisirs « Amusez-vous Côte d'Azur » tiré à 90 000 exemplaires qui recense les activités à pratiquer sur le territoire disponible dans les offices de tourisme, centres commerciaux etc.

Du paddle à la via cordata en passant par des excursions en autocar et aux clubs pour enfants, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Un flyer sur les activités a également été tiré à 200 000 exemplaires.



90 000
90 000 exemplaires du guide
« Amusez-vous Côte d'Azur »

200 000
200 000 exemplaires du flyer sur
les activités

1
Un nouveau site e-commerce :
www.experiencecotedazur.com



Gros impact sur internet

Il suffit de se rendre sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) pour voir l'évolution de l'agence. Par rapport à 2014, la page Facebook a vu ses abonnés augmenter de 55 % pour atteindre un peu plus de 33 000 fans. Une hausse également visible sur Twitter. Sur Instagram, les nombreuses et sublimes photos du territoire ont permis à l'Agence d'atteindre plus de 6000 abonnés soit 522 % de plus que l'année précédente. Pour augmenter cette popularité, Estérel Côte d'Azur accueille régulièrement des influenceurs du web pour promouvoir le territoire. Toujours sur internet, le site a reçu 524 724 visites contre 277 908 l'année précédente. Son site de réservation en ligne lui aussi en hausse demeure une place forte de l'Agence. En effet, 55 % des contrats ont été effectués sur le net.

Estérel Côte d'Azur active toute l'année

Une reconnaissance qui va même jusqu'à voir la naissance d'un Guide du Routard Estérel Côte d'Azur. Ce dernier retrace les bonnes adresses locales pour les gourmands et vacanciers. Distribué au Canada, en Belgique et en Suisse, il offre une véritable promotion de notre territoire. En se rendant dans de nombreux salons, ouverts au grand public, aux professionnels et à des groupes de loisirs, Estérel Côte d'Azur s'est fait sa réputation dans la région, mais également un peu partout en France. L'agence de développement ne se contente pas uniquement d'activités de loisirs, et propose des séjours individuels. Sur l'année 2016, on dénombre 420 séjours vendus.

350
350 activités

220
220 tarifs négociés

8
8 offices de tourisme partenaires



Un moyen pour Estérel Côte d'Azur de faire vivre l'économie locale lorsque les périodes sont moins propices à la venue de vacanciers. Active pendant la période des vacances, l'agence se fixe comme but d'augmenter la fréquentation des hébergeurs.

Lors des vacances de Pâques et de la Toussaint, 545 nuits ont été générées.

Estérel Côte d'Azur très bon élève : 9.7/10 sur un certificateur d'avis

Parmi les atouts de l'agence, ses 220 tarifs négociés qui permettent de prendre part à des activités à des prix avantageux. Un service de réservation en ligne qui satisfait les clients.

Pour preuve, ces derniers lui ont attribué la note de 9.7/10 sur un site certificateur d'avis. Un peu plus de mille commentaires ont été déposés par des clients ayant testé les services d'Estérel Côte d'Azur qui font part de leur satisfaction et de leur souhait de réitérer l'expérience.

L'année 2017 peut elle aussi réserver de belles surprises pour l'entreprise qui a décidé de ne pas changer la recette du succès, à ceux-ci près du lancement d'un tout nouveau site de e-commerce : www.experiencecotedazur.com

44 846
44 846 abonnés
sur les réseaux sociaux

524 724
524 724 visites du site internet

3
3 millions de pages vues sur l'ensemble
des sites internet Estérel Côte d'Azur



EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Contrat de Territoire de l'Eau a été signé

VENDREDI 21 JUILLET 2017, LE PRÉSIDENT DE LA CAVEM GEORGES GINESTA A SIGNÉ LE CONTRAT DE TERRITOIRE POUR UNE GESTION DURABLE DU MILIEU AQUATIQUE. IL ÉTAIT ACCOMPAGNÉ DE JEAN-LUC VIDELAINE, PRÉFET DU VAR, DE GAËLLE BERTHAUD, DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'AGENCE DE L'EAU AINSI QUE DES AUTRES PARTIES PRENANTES DONT LES MAIRES DES COMMUNES.

🔗 **Soucieuse des enjeux majeurs** que pose la préservation des milieux aquatiques, l'Agence de l'Eau et la CAVEM ont élaboré le 21 juillet 2017 un programme d'actions prioritaires comprenant pas moins de 75 actions à établir d'ici fin 2018. Pour gérer toutes les compétences relatives aux milieux aquatiques, la communauté d'agglomération a relevé que ces actions devaient prendre en compte la totalité d'un territoire de 347 km² et envisager l'eau comme une problématique globale de sa source jusqu'à son retour dans le milieu naturel après utilisation. Ces actions qui ont un coût s'élève pour la totalité du contrat à 24 850 800 € dont 10 896 990 €, sont financés par l'Agence de l'Eau dans le cadre de son programme « Sauvons l'eau ». Une aide précieuse pour la CAVEM qui pourrait être renouvelée selon les résultats obtenus.

75 actions sont prévues

La totalité des actions retenues à travers ce contrat visent à :

- asseoir sur la durée du contrat une stratégie commune de gestion quantitative des ressources en eau, de lutte contre les pollutions, de préservation et de restauration des cours d'eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- partager la priorisation des actions à mettre en œuvre au regard du programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux ;
- faciliter l'émergence et la mise en œuvre d'un programme de travaux ambitieux et réaliste, porté par les partenaires.

À cette fin, six axes de travail ont été mis en place. Ils ont pour but de résorber entre autres l'impact des pollutions domestiques par temps sec et de pluie, limiter les pressions sur les milieux marins, préserver et garantir la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

Toutes les communes sont concernées

Les cinq villes de la communauté d'agglomération sont intégrées dans ce contrat de territoire et mèneront des actions. On peut déjà en citer quelques-unes :

- › Afin de remplacer les canalisations vétustes aux Adrets de l'Estérel, des travaux d'amélioration du réseau d'alimentation en eau potable seront menés et permettront de réaliser une économie d'eau de 116 800 m³/an.
- › Afin d'optimiser le chauffage du Théâtre Intercommunal Le Forum à Fréjus, il sera réalisé une installation de récupération de chaleurs sur les eaux usées.
- › Afin d'améliorer la qualité des eaux portuaires de Saint-Raphaël des travaux de mise aux normes des deux chantiers navals du port de Santa Lucia et de modernisation des équipements du point propre seront engagés.
- › Afin de préserver le site Natura 2000 à l'embouchure de l'Argens notamment aux Etangs de Villepey, des espèces invasives seront supprimées comme le mimosa ou encore l'herbe de pampa.
- › Des études et des travaux seront également menés sur tout le territoire. Certaines actions viseront notamment à la réduction des eaux parasites.

- › Au sein de ce contrat d'autres actions sont évoquées comme le plan d'action pour la prévention contre les inondations (PAPI). Président du Syndicat de l'Eau du Var Est, Georges GINESTA a tenu à souligner l'implication importante de ce syndicat au titre du plan de gestion de la ressource en eau de la basse vallée de l'Argens et de son financement à près de 80 % par l'Agence de l'Eau.
- › Plus de 3,5M€ de travaux sont prévus et s'ajoutent à l'effort conséquent déjà entrepris pour sécuriser de manière définitive l'alimentation en eau du territoire.



347
Sur un territoire de 347 km²

75
75 actions

24 850 800
24 850 800 € coût du contrat

10 896 990
10 896 990 € financés
par l'Agence de l'Eau



SANTÉ

Des cycles de prévention santé gratuits et ouverts à tous

DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS D'OCTOBRE 2017 ET JUSQU'EN MAI 2018, LA CAVEM PROPOSE POUR LA CINQUIÈME FOIS TROIS CYCLES DE CONFÉRENCES POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ.

🔗 **C'est au sein du Théâtre Intercommunal Le Forum** que la CAVEM organise 24 rencontres libres et gratuites pour sensibiliser sur le bien-être et la santé. Des conférences animées par des spécialistes de la santé et prévues pour toucher un large public des enfants aux adultes sans oublier les adolescents. Adaptés selon les différentes tranches d'âge, trois cycles sont proposés :

➤ **Un cycle destiné au jeune public (0 à 6 ans)**, qui aborde :

le sommeil, les caprices et les crises, la précocité chez l'enfant, le lien frère/sœur, la séparation parentale, la sucette, l'alimentation, la morsure et l'oralité chez l'enfant.

Prochains rendez-vous :

- > Mardi 21 novembre : l'approche montessorienne dans le quotidien.
- > Mardi 12 décembre : le sommeil de l'enfant.

➤ **Un cycle consacré aux adolescents et à leurs parents**

qui porte : sur les relations entre Parents, établissements scolaires et adolescents, l'accompagnement à l'ère du numérique, les conduites addictives, la confiance, l'estime de soi et l'image, les risques et conduites suicidaires, la sexualité et enfin le sport.

Prochains rendez-vous :

- > Mardi 28 novembre : parents, élèves, enseignants : comment réussir ensemble ?
- > Jeudi 14 décembre : je « selfie donc je suis ».

➤ **Un cycle à destination des seniors** qui traite de :

la pratique sportive, le syndrome de Parkinson, les troubles de la mémoire et la maladie d'Alzheimer, l'alimentation, l'audition, la chirurgie des membres inférieurs et la sexualité.

Prochains rendez-vous :

- > Mardi 28 novembre : la pratique sportive chez le senior.
 - > Mardi 12 décembre : syndrome de Parkinson.
- Pour les jeunes enfants, les structures de la petite enfance du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Saint-Raphaël proposent un accueil sur place de 18h à 20h.
- Pour les seniors ne disposant pas de moyen de locomotion, un service d'accompagnement gratuit est disponible sur inscription auprès du C.C.A.S. de chaque ville. Programme complet disponible sur cavem.fr, sites internet et CCAS des 5 villes.

CONTACT 04 94 19 59 99 ou ccas@ville-saintraphael.fr

EDITION 2016-2017



1 nouveau cycle adolescents



24 rencontres



35 intervenants



1 865 participants



40 000
40 000 véhicules par jour

45 000
Jusqu'à 45 000 véhicules
en période de pointe

4 867 839
Coût total des travaux : 4 867 839 €

La CAVEM réalise un passage souterrain sur la RDN7 Fréjus - Le Muy

LA CROISSANCE DU TRAFIC SUR L'AXE MAJEUR DE CIRCULATION DU TERRITOIRE, LA RDN7 FRÉJUS/LE MUY, AMÈNE INÉLUCTABLEMENT À UNE SITUATION DE BLOCAGE CAR LA VOIRIE NE PEUT PLUS ABSORBER LES PICS DE FRÉQUENTATION NOTAMMENT EN ÉTÉ AVEC PLUS DE 40 000 VÉHICULES PAR JOUR.

La CAVEM a donc entrepris une opération d'urbanisme qui conduira à terme à la création d'un deuxième itinéraire desservant les parcs d'activités de Puget sur Argens par le Nord au départ de la RD4 (Route de Bagnols en Forêt). Pour réussir ce grand projet, il est nécessaire de commencer par augmenter la capacité du giratoire d'entrée de l'A8 (sortie 37) par la création d'une trémie souterraine à l'instar de celle que la CAVEM et le département ont réalisé près de Décathlon.

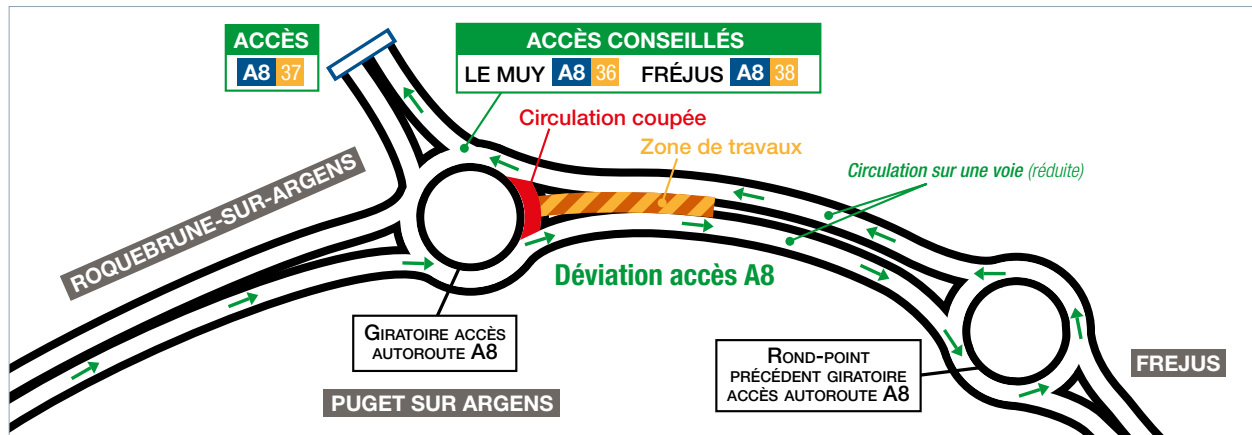
La durée des travaux : de septembre 2017 à juin 2018

Cette opération qui a commencé en septembre 2017 se déroulera en trois phases jusqu'au mois de juin 2018.

Cet important chantier de voirie aura un impact sur la circulation et demandera aux usagers de la patience durant quelques mois pour trouver à l'issue une nette amélioration de la circulation et de la sécurité.

L'itinéraire à prendre à partir de mi-octobre

À la mi-octobre, les automobilistes en provenance de Roquebrune-sur-Argens et souhaitant accéder à l'A8 devront prendre un itinéraire obligatoire jusqu'au carrefour précédent le giratoire en travaux pour revenir ensuite vers l'autoroute (voir schéma ci-dessous). Il est fortement recommandé aux usagers qui le peuvent de prendre, pour leurs déplacements hors territoire, les sorties 36 et 38 de l'autoroute.





Une nouvelle équipe pour le SRVVB

POUR CETTE NOUVELLE SAISON 2017-2018, LE SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY-BALL CONNAÎT DE NOMBREUX CHANGEMENTS DANS SON EFFECTIF AVEC DIX NOUVELLES RECRUES.

🕒 **Le début de mois de septembre** était également synonyme de rentrée pour les volleyeuses de Saint-Raphaël. Porteuse des couleurs de notre territoire en France et en Europe grâce à ces résultats, l'équipe s'était donnée rendez-vous à San Remo afin d'effectuer un stage de quelques jours. Un groupe renouvelé presque intégralement avec dix recrues. La fin d'un cycle pour l'effectif champion de France en 2016 qui vogue vers de nouveaux horizons. Pour cette saison, l'entraîneur Italien Giulio Bregoli a de nouvelles idées de plan de jeu.

Un projet sur le long terme

Le coach transalpin a souhaité composer un effectif divisé en trois parties avec des joueuses expérimentées, de jeunes joueuses et d'autres tout aussi jeunes mais qui ont déjà quelques années de première division derrière elles.

Des recrues en provenance d'Europe, et des quatre coins du globe

La Portoricaine Natalia Valentin devrait apporter son expérience, elle qui a pris part aux Jo de 2016 et a même été capitaine de sa sélection en 2017.

À l'opposé, des espoirs du volley avec Ludivine Casali (18 ans) doublure d'Amandine Giardino au poste de libéro ou encore l'Estonienne Kristiine Miilen (20 ans) titulaire avec sa sélection nationale ont intégré le SRVVB.

Parmi les joueuses restées au club outre Amandine Giardino, la précieuse Liesbet Vindevoghel est toujours là pour cumuler les points et hérite cette année du brassard de capitaine laissé par Irène Gomiero partie en Italie.

Pour cette saison, Giulio Bregoli ne fixe pas d'objectif précis, mais mise sur le long terme.

Yamandu PERALTA rejoint les rangs du SRVVB au poste d'entraîneur adjoint au côté de Giulio BREGOLI.



L'EFFECTIF

Amandine GIARDINO / 3^e saison au club
Liesbet VINDEVOGHEL / 3^e saison au club
Alexandra ERHART / Université d'Hampton (USA)
Natalia VALENTIN / Leonas de Ponce (Porto Rico)
Ludivine CASALI / Cannes
Kiesha LEGGS / Chieri (Italie)
Julieta LAZCANO / Paris St-Cloud
Vlatka ZAHORA / Evreux
Julie MOLLINGER / Nancy
Julie OLIVEIRA SOUZA / Evreux
Karolina GOLIAT / Atom Sopot (Pologne)
Kristiine MIILEN / Rovaniemi (Finlande)



10 nouvelles recrues



300 000 euros attribués par la CAVEM

CONTACTS

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

☎ Assainissement collectif - 04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr
☎ Assainissement non collectif - 04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

☎ Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr

☎ Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

☎ Démoustication - Numéro vert : 0 800 10 40 11

☎ Chenilles processionnaires - 04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

HABITAT

☎ Service Habitat - 04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr

☎ Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE)

0 808 800 083 - contact@areve83.fr

L'ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

RÉSEAU AGGLOBUS

Agence commerciale Fréjus : 04 94 53 78 46

Agence commerciale Saint-Raphaël : 04 94 44 52 70

Transport À la Demande : 04 83 09 81 13

www.agglobus-cavem.com

SANTÉ

☎ Hygiène - 04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr

☎ Vaccination - 04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

SMIDDEV

04 98 11 98 80 - contact@smiddev.fr - www.smiddev.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM - AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55 - contact@theatre-le-forum.fr - www.aggloscenes.com

LES MAIRIES

☎ Les Adrets de l'Estérel - 04 94 19 36 66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr - www.lesadretsdelestereel.fr

☎ Fréjus - 04 94 17 66 00

s.communication@ville-frejus.fr - www.ville-frejus.fr

☎ Puget sur Argens - 04 94 19 67 00 - contact@mairie-puget-sur-argens.com

www.pugetsurargens.fr

☎ Roquebrune-sur-Argens - 04 94 19 59 59

mairie@mairie-roquebrune-argens.fr - www.roquebrune.com

☎ Saint-Raphaël - 04 94 82 15 00

communication@ville-saintraphael.fr - www.ville-saintraphael.fr



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

› **Les Adrets de l'Estérel**: Hôtel de ville

› **Fréjus**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal ; Mairies annexes : La Gabelle ; quartier de La Tour de Mare ; Saint-Aygulf ; Saint-Jean-de-Cannes ; Maison de l'emploi ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Office de tourisme de la Ville ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.

› **Puget sur Argens**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.

› **Roquebrune-sur-Argens**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Mairies annexes : La Bouverie, Les Issambres ; Mairie d'honneur ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme des Issambres.

› **Saint-Raphaël**: Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre culturel ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Var ; Mairie d'honneur ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure ; Maison des associations ; Maison des droits ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme d'Agay ; Palais des Congrès ; Parking Bonaparte ; Stade nautique.

Expression de l'opposition

Un déni de démocratie !

Les Présidents changent, les mauvaises habitudes demeurent à la CAVEM ! En 2014, nous avons dénoncé le déni de démocratie perpétré par M. Ginesta, qui avait consisté à nommer au bureau de la CAVEM, comme Vice-Président représentant Fréjus, la plus grande ville de l'intercommunalité, un membre de l'opposition municipale. Faisant fi du choix démocratique exprimé par les Fréjusiens.

Cette position reflétait une vision basement partisane de l'intercommunalité, alors même que nous nous attendions à ce que le but de la communauté d'agglomération soit de travailler entre les villes membres, dans l'intérêt général et toutes tendances politiques confondues. Et donc en respectant les électeurs de chaque ville. Un choix qui a d'ailleurs été effectué par une large majorité des intercommunalités de la région.

Ce comportement partisan d'un vieux cacique des « Républicains », qui en l'espèce n'avait guère honoré la dénomination de son parti, était hélas prévisible. A l'occasion du changement de Président de la CAVEM opéré fin septembre, nous espérions que le nouveau Président allait avoir, si ce n'est le souhait, du moins la décence démocratique, de revenir sur cette aberration.

Il n'en a malheureusement rien été. L'élection des Vice-Présidents fut viciée. Et une majorité des élus « Les Républicains » et apparentés de la CAVEM, même si certains ont eu le courage, lors du vote, de ne pas soutenir cette supercherie, a fait en sorte qu'une fois encore, la majorité fréjusienne, électoralement légitime, soit exclue du bureau de la communauté d'agglomération.

Ce comportement dénote une vision pour le moins étriquée de l'intérêt général. Ce alors que les intercommunalités absorbent chaque jour davantage de pouvoirs, tendance que nous dénonçons au nom de la proximité car elle tend à réduire le rôle des Maires, les élus pourtant les plus proches de la population. Mais cela ne nous empêchera pas de continuer à œuvrer, au sein de la CAVEM, de manière constructive dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de notre communauté d'agglomération.

Groupe d'opposition Front National

En piste pour une nouvelle ère

Le conseil communautaire vient d'élire son nouveau Président en la personne de Monsieur Roland BERTORA. Nous souhaitons, à ce dernier, tous nos vœux de réussite au service des habitants de la CAVEM et nous lui apporterons notre soutien dès lors que les futures orientations seront dirigées dans le sens de l'intérêt général. Être dans l'opposition offre un avantage exceptionnel : celui de pouvoir s'exprimer librement, d'être source de contradictions, parfois, mais surtout de propositions. Il ne s'agit pas d'être dans une opposition stérile et systématique en laissant passer le temps dans l'attente des prochaines échéances électorales. Nous n'avons pas de temps à perdre. Nous devons, dès aujourd'hui, tout mettre en œuvre pour faire réussir notre agglomération. C'est dans ce sens que nous nous mettons au service de la nouvelle gouvernance.

Nous avons proposé il y a quelques mois un projet de pépinière d'entreprises, ce dossier avance et sera opérationnel fin 2018. Dès à présent nous lançons un appel à tous les entrepreneurs qui portent un projet pour qu'ils se fassent connaître. Il nous faut impérativement relancer notre économie locale, moteur de toute transformation ; pour cela il nous faut diversifier les activités, faciliter les démarches, donner une chance à celles et ceux qui veulent créer. Tout sera mis en place afin de les accueillir et les accompagner dans les meilleures conditions. Diversifier l'emploi, dynamiser l'économie, c'est aussi permettre à chacun de se lancer dans la belle aventure de la création d'entreprise.

Pour finir, lors du dernier conseil nous avons évoqué le dossier complexe des traitements des ordures ménagères. Nous reviendrons sur ce point à la prochaine édition du magazine car nous ne comprenons pas les différences constatées entre les communes de l'agglomération : le poids moyen des déchets annuels par habitant allant du simple au triple en fonction des communes, il est de notre obligation d'éclaircir le sujet, de stopper immédiatement toute dérive !

Mutualiser les services c'est bien, mutualiser les efforts c'est mieux !

Groupe ensemble vers l'avenir.

Jean Pierre MEYNET
Contact : 0623777280
Mail : jpmeynet@outlook.fr

ENVIRONNEMENT

- › Convention pour la préservation du patrimoine biologique et le maintien de la biodiversité sur le secteur de l'Aspé à Saint-Raphaël avec les sociétés ICADE et ERILIA.
- › Partenariat de trois ans avec le Centre d'Accueil Thérapeutique de psychiatrie adulte du Centre Hospitalier Intercommunal pour permettre aux patients stabilisés et réinsérés de participer à des activités sur l'environnement.

FORMATION PROFESSIONNELLE

- › Participation de la CAVEM à hauteur de 232 350 euros pour l'installation de l'École Nationale des Scaphandriers à la Base Nature à Fréjus.

PARKING DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

- › Prêt de 100 000 euros à la Régie intercommunale du parking.

HABITAT

- › Programme Local de l'Habitat validé autour de quatre orientations : mettre en œuvre une stratégie innovante pour un habitat durable, produire une gamme d'offre nouvelle de logements de qualité et adaptée aux besoins, améliorer et mobiliser le parc de logements existants, renforcer le rôle de la CAVEM en matière d'aménagement du territoire afin d'atteindre 1220 logements neufs par an.
- › Création d'une Conférence Intercommunale du Logement dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

EAU

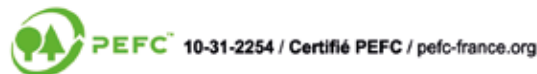
- › Au 1^{er} janvier 2018 la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations aux communes implique la création d'une taxe « GEMAPI ».

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › Convention de partenariat entre la région PACA et la Banque Régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage afin d'optimiser offre et demande d'emplois et de formations.

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
MON AGGLO, MON MAG ! N°28
Le magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien - CS 50133
83707 Saint-Raphaël CEDEX
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr

Directeur de la publication : Roland BERTORA
Directrice de la communication : Anne-Claire LEFÈVRE
Rédaction, suivi de fabrication : Alexandre DEMESY, Arlène DUCOURNAU.
Photos : Christine DELVILLE, Justine DELMOTTE, Michel EISENLOHR, Estérel Côte d'Azur, Nico GOMEZ, Kayac, Hélio, Jean DE VICTOR DE S' BLANCARD,
Alexis ROSENFELD, SMIDDEV, SRVVB, Service CAVEM.
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée dans votre boîte aux lettres ?

Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG !

624 chemin Aurélien • CS 50133 • 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX ou par mail : communication@cavem.fr

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI ☐ NON ☐

LE BARBIER DE SÉVILLE

LE BARBIER DE SÉVILLE

OPÉRA

DANS LA SOLITUDE DES
CHAMPS DE COTON

THÉÂTRE

NOVEMBRE &
DÉCEMBRE AU

Le Forum

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE



CIRQUE
LES ENCOMBRANTS
FONT LEUR CIRQUE

MUSIQUE
OLIVIA RUIZ

DANSE
CORRERIA / AGWA

COMPLET